

N° DEL 2014.06.04/096

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 4 juin 2014 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	28/05/2014
Affichage	28/05/2014

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

THEME : SPORTS 6.

**OBJET : ADHESION A
L'ASSOCIATION
NATIONALE DES ELUS EN
CHARGE DU SPORT.**

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

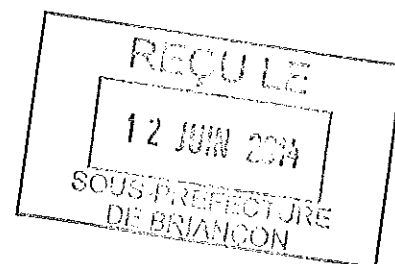
Etaient Représentés :

KHALIFA Daphné pouvoir à CIUPPA Marcel.
BRUNET Pascale pouvoir à PROREL Alain.
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à GRYZKA Romain.
PICAT RE Alessandro pouvoir à DAZIN Florian.

Absents-Excusés :

KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, PONSART Marie-Hélène, VALDENNAIRE Catherine, PICAT RE Alessandro.

Secrétaire de Séance : ROMAIN Manuel.



Rapporteur : Bruno DAVANTURE.

L'Association Nationale des Elus en Charge du Sport (ANDES) reconnue par l'Association des Maires de France a pour mission première de soutenir au quotidien les élus dans l'élaboration de leur politique sportive.

Elle met à disposition des élus son expertise sportive par l'apport de documents juridiques et techniques. Elle aide à résoudre les problèmes de gestion sportive locale et à monter les dossiers de subventions d'investissement et de fonctionnement. Elle donne accès, en outre, à un fonds d'exemples de réalisation ou d'expérience.

Pour toutes ces raisons, la commune de Briançon souhaite rejoindre le réseau « sport » des collectivités locales en adhérant à l'ANDES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à adhérer à l'association ANDES et à régler le montant de la cotisation annuelle qui pour l'année 2014 s'élève à 215 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente.

POUR : 24

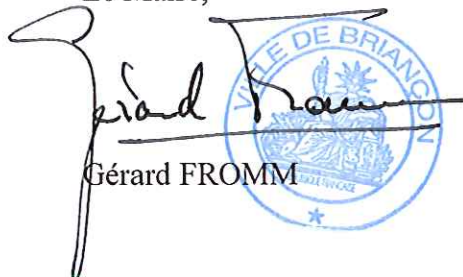
CONTRE : 8 (*GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian*).

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,


Gérard FROMM

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE BRIANÇON' at the top and '19100' at the bottom, with a central emblem. The signature is written over the stamp and extends to the left.

TRANSMIS LE 11 JUIN 2014
PUBLIÉ LE 11 JUIN 2014
NOTIFIÉ LE 16 JUIN 2014